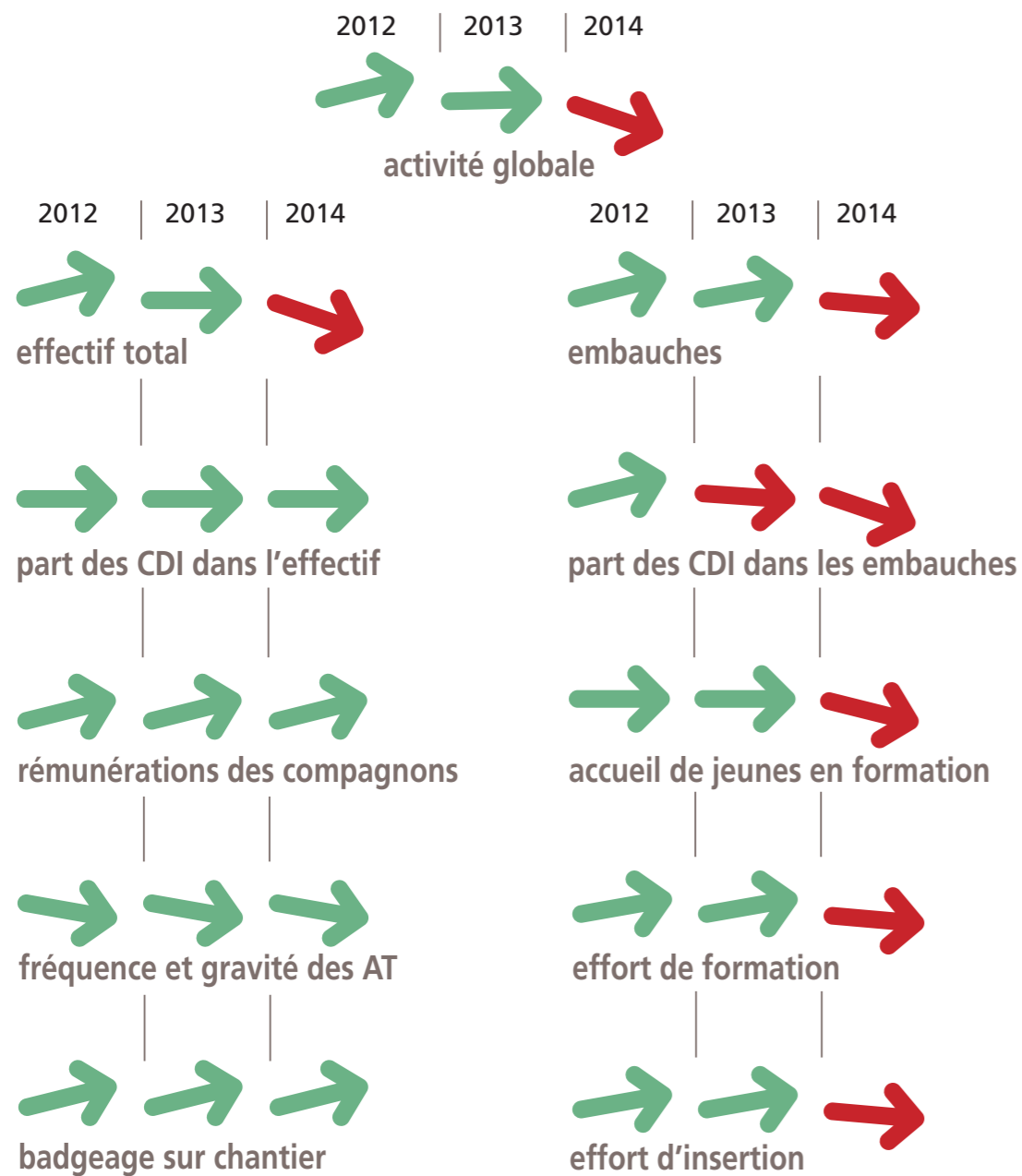


Tableau de bord du **PACTE social** et **sociétal** des **entreprises générales de BTP**

Des résultats globalement très positifs en 2013, avant un décrochage inévitable en 2014, en raison du repli de l'activité des entreprises générales. Un risque majeur de nouvelle dégradation de la situation en 2015.



contact

Entreprises Générales de France.BTP • 9 rue La Pérouse • 75784 Paris Cedex 16

tél : 01 40 69 52 85 • www.egfbtp.com

PACTE

social et sociétal
des entreprises générales

de BTP

Les engagements volontaristes pris par les entreprises générales d'EGF.BTP dans le cadre de leur Pacte social et sociétal, adopté en 2013, répondent avec force aux attentes de leurs clients, des décideurs politiques et des citoyens.

Ces engagements ont tous été honorés en 2013, en dépit d'un environnement difficile et d'une activité stagnante.

Mais la forte aggravation du contexte économique ne permettra plus aux entreprises générales de maintenir leur politique sociale exemplaire dès 2014, et au-delà si des mesures correctrices ne sont pas mises en œuvre très rapidement.

Les entreprises générales interpellent donc les pouvoirs publics, afin qu'ils assument leur responsabilité de donneur d'ordre et qu'ils défendent l'investissement BTP, source de croissance et d'emploi.

octobre 2014
1 an après :
un pacte en danger



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

1

Suivi du constat à 1 an

Les résultats de la nouvelle enquête, qui vient d'être réalisée auprès des entreprises d'EGF.BTP, montrent qu'en 2013 les indicateurs restent globalement stables, mais dans un environnement qui commence à se dégrader.

→ **L'activité des entreprises générales**, en croissance soutenue depuis plusieurs années, a stagné en 2013 (+ 0,7 % après + 7 % en 2012).

Les entreprises ont été ainsi contraintes d'ajuster à la marge leur niveau d'emploi : réduction de l'ordre de 2 % des effectifs par rapport à 2012.



→ **La répartition des effectifs** ne subit aucune déformation : 45 % de compagnons, 24 % d'ETAM et 31 % de cadres. Le poids important des compagnons confirme **le rôle stratégique du secteur de la construction dans l'accueil de publics de premiers niveaux de qualification.**



→ **L'effort mené en direction des jeunes** reste très important, quoique légèrement inférieur à celui des années précédentes en raison de la pression sur l'activité.

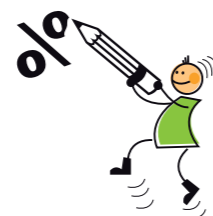
Un quart des salariés des entreprises générales est composé de jeunes de moins de 30 ans, alors qu'au niveau national, tous secteurs confondus, la part des jeunes dans la population salariée régresse d'un point en 2013 (21,5 à 20,5 %).

→ **À nouveau en 2013**, en dépit de l'environnement peu porteur, l'emploi durable est préservé avec **plus de 95 % des salariés des entreprises générales en CDI.**

→ **Les rémunérations** restent très supérieures aux minima légaux. S'agissant des compagnons, elles affichent une progression moyenne de 3 % en 2013, notablement supérieure à celle du SMIC (+ 2,3 %).

Il en découle qu'en 2013 :

- **93 %** des compagnons (contre 90 % en 2012) disposaient d'un salaire brut supérieur d'**au moins 10 % au SMIC.**
- **89 %** (contre 83 % en 2012) d'un salaire supérieur d'au moins **15 %.**
- **83 %** (contre 72 % en 2012) d'un salaire supérieur d'au moins **20 %.**



→ **Les entreprises générales** ont poursuivi en 2013 leur politique dynamique d'accueil de jeunes en formation. **Elles ont, comme en 2012, globalement accueilli plus de 11 500 apprentis, alternants en contrats de professionnalisation et stagiaires conventionnés**, ce qui correspond à plus d'un jeune en formation par équipe de 10 salariés.



→ **Indépendamment du contexte conjoncturel** les entreprises générales confirment la priorité absolue accordée à la prévention de la santé et de la sécurité. **Les résultats continuent de s'améliorer en 2013.**

Le taux de fréquence moyen des accidents du travail, calculé sur l'effectif total, est tombé **de plus de 30 avant 2005 à 14,5 en 2012 et 12,2 en 2013.**

Le taux de gravité affiche la même baisse tendancielle : **1,5 avant 2005, 0,99 en 2012 et 0,93 en 2013.**



2

Suivi des 5 engagements à 1 an

1 → **Engagement des entreprises générales à associer les partenaires sous-traitants à leur démarche de progrès social.**

De nombreuses actions ponctuelles sont initiées par les entreprises générales.

EGF.BTP les capitalisera afin d'en dynamiser la diffusion.

Par ailleurs, EGF.BTP a mis à disposition de ses adhérents **un modèle de livret d'accueil**, à remettre au partenaire sous-traitant lors de la signature du marché ou au démarrage des travaux, qui présente le chantier ainsi que ses règles de vie et surtout qui définit les mesures spécifiques d'accompagnement du sous-traitant proposées par l'entreprise générale en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité.

2 → **Engagement des entreprises générales à maintenir un rythme soutenu d'embauches et à privilégier l'emploi des jeunes et le recours au CDI.**

En dépit de la conjoncture peu favorable, les entreprises d'EGF.BTP ont respecté leur engagement en 2013.



Elles ont recruté, sur le territoire français, **environ 8000 nouveaux collaborateurs**, soit plus de la moitié des 13 500 embauches annoncées pour la période 2013-2014. Conformément à l'engagement pris, **plus de la moitié de ces embauches**, très exactement 61 %, **a concerné des jeunes de moins de 30 ans.**

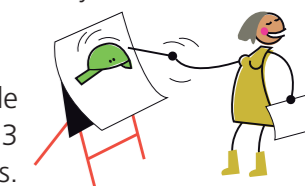
Près de 70 % des 8 000 recrutements réalisés par les entreprises générales en 2013 ont fait l'objet d'un **CDI**. Tous secteurs confondus, ce sont moins de 44 % des embauches de plus d'un mois qui ont donné lieu l'an dernier à un CDI. Le résultat observé est donc très satisfaisant, mais il reste néanmoins en-deçà de l'objectif des 85 % de recrutements en CDI visés dans le Pacte, en raison de la forte inquiétude des entreprises quant à leurs perspectives.

Il est maintenant acquis que cette politique d'emploi dynamique ne pourra malheureusement pas être poursuivie en 2014.

3 → **Engagement des entreprises générales à accentuer leur effort de formation.**

En 2013, l'investissement formation continue des entreprises générales s'établit en moyenne à **3,8 % de la masse salariale**, en phase avec l'objectif visé des **4 %.**

Il bénéficie de plus à **toutes les catégories de salariés**. Plus de 81 % de l'ensemble des salariés ont pu suivre une formation sur la période 2011-2013 et, par catégorie, 76 % des compagnons, 80 % des ETAM et 87 % des cadres.



4 → **Positionnement des entreprises générales en faveur de la mise en place par les maîtres d'ouvrage d'un taux d'insertion de 5 % des heures travaillées dans tous les marchés et engagement à produire des états des heures d'insertion réalisées.**

Les entreprises d'EGF.BTP s'organisent progressivement pour capitaliser et consolider les heures d'insertion effectuées sur tout le territoire.

Le recensement, qui vient d'être opéré sur l'année 2013, **fait état d'un volume total de l'ordre de 4 millions d'heures d'insertion réalisées.**



Les entreprises générales réaffirment leur volonté de développer des politiques d'insertion de qualité, mais elles soulignent également que **capacité d'insertion et volume d'activité sont étroitement corrélés.**

5 → **Engagement des entreprises générales à aller vers un badgeage systématique de tous leurs intervenants sur les chantiers.**

En 2013, il ressort qu'**environ 2/3 de l'activité** des entreprises générales s'effectuent dans le cadre de chantiers badgés.

Indépendamment de leur situation conjoncturelle, les entreprises d'EGF.BTP s'engagent à **poursuivre et à amplifier le déploiement de cette action.**

